

A LIRE ATTENTIVEMENT

AVANT LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER

DE BOURSE SCOLAIRE

2^{ème} campagne 2026/2027 – Juillet/Septembre 2026

Madame, Monsieur,

Vous allez déposer un dossier de bourse pour votre/vos enfants.

Afin que votre demande puisse être traitée dans les meilleures conditions, veuillez prendre connaissance des éléments suivants :

Seules les familles sollicitant une bourse **pour la première fois** ou en **renouvellement tardif justifié par un cas de force majeure** (ou si le service des bourses scolaires le juge nécessaire pour les dossiers recours par exemple) seront reçues au consulat pour un entretien.

Cette **seconde période** est ouverte du **06 juillet au 04 septembre 2026** et concerne **exclusivement** les familles :

- installées dans la circonscription consulaire après le 1er conseil consulaire des bourses scolaires qui s'est tenu en avril 2026 ;
- déjà installées dans la circonscription et dont un changement de situation notable intervenu après la tenue du 1er conseil consulaire des bourses scolaires justifie désormais une demande ;
- dont les demandes ont été ajournées par l'AEFE après avis de la 1^{ère} Commission nationale qui s'est tenue en juin 2026
- dont les enfants ont échoué à l'examen du bac.
- qui sollicitent la révision de la décision prise par la 1^{ère} commission nationale des bourses scolaires

Concernant les ressources à considérer

Le service des bourses doit avoir connaissance de l'ensemble **des revenus de l'année 2025 quels que soient leur type** et leur lieu de perception : salaires, prestations sociales, prestations pôle emploi, revenus informels, pension retraites, **aides familiales et amicales**....

Une visite à domicile pourra être effectuée par le service des bourses scolaires.

Toute rentrée d'argent doit être justifiée sur le formulaire

Le dossier **complet** est à transmettre.

- **Par pli** adressée à : Consulat général de France à Casablanca, Service des Bourses, Rue du Prince Moulay Abdallah, 20000 Casablanca.
- **En le déposant à l'accueil du consulat** : Rue du Prince Moulay Abdallah, 20000 Casablanca (sous pli fermé à l'attention du service des bourses scolaires)

Remarque importante :

La plateforme AEFÉ SCOLAIDE permet aux familles de créer un compte personnel qui permet la saisie et le suivi de la demande –

ATTENTION – une demande déposée sur la plateforme doit **obligatoirement** faire l'objet d'un dépôt des pièces justificatives demandées par le service des bourses **sous enveloppe portant le numéro de référence famille AEFÉ** à l'accueil du consulat dans les délais impartis –

Aucun complément ne sera accepté après le 04 septembre 2026

Rappel.

En l'absence de présentation d'un dossier complet, le conseil consulaire des bourses prononcera le rejet de votre demande.

Vous pouvez joindre le service des bourses par mail à : bourses.casablanca-cslt@diplomatie.gouv.fr